

N° 35311

Le 5 septembre 2013

September 5, 2013

Coram : Les juges LeBel, Karakatsanis et
Wagner

Coram: LeBel, Karakatsanis and Wagner JJ.

ENTRE :

BETWEEN:

Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Demanderesse

Applicant

- et -

- and -

Groupe SNC-Lavalin inc.

SNC-Lavalin Group Inc.

Intimée

Respondent

JUGEMENT

JUDGMENT

La requête de la demanderesse visant à obtenir une ordonnance de mise sous scellés pour un affidavit est accueillie. La requête de l'intimée en radiation d'un affidavit est rejetée. La demande d'autorisation d'appel de l'arrêt de la Cour d'appel du Québec (Montréal), numéro 500-09-023270-135, 2013 QCCA 204, daté du 6 février 2013, est rejetée avec dépens.

The applicant's motion for a sealing order for an affidavit is granted. The respondent's motion to strike out an affidavit is dismissed. The application for leave to appeal from the judgment of the Court of Appeal of Quebec (Montréal), Number 500-09-023270-135, 2013 QCCA 204, dated February 6, 2013, is dismissed with costs.

- 2 -

N° 35311

J.S.C.C.